

## **Les Entreprises du Conseil, levier de compétitivité de l'économie et d'efficacité des organisations, se dotent d'un nouvel outil en région Centre**

*Conseiller, écouter, former, apprendre, concevoir, accompagner, réussir... Des mots cachés derrière un autre terme, celui de consultant ! L'appellation, issue du monde anglo-saxon dans son sens actuel, est une notion très générique. Son activité peut s'appliquer à de nombreux secteurs : stratégie, marketing/vente, gestion des opérations, gestion des ressources humaines, management, communication, gestion de l'information, gestion patrimoniale, informatique, transmission d'entreprise... Accompagner, soutenir et orienter les entreprises dans leurs projets d'évolution, tel est son métier.*

Mais le consultant a lui-même besoin de soutien pour développer son entreprise, qui lui permet d'apporter son expertise de plus en plus pointue à ses clients. Fort de ce constat, la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS), placée sous l'autorité du ministre du Redressement productif et du ministre de l'Artisanat, du commerce et du tourisme, accompagne depuis 3 ans la Fédération Nationale des Chambres Professionnelles de Conseil (FNCPC - voir [www.fncpc.org](http://www.fncpc.org)) dans ses efforts pour organiser, structurer, professionnaliser et faire connaître les métiers du conseil. Association loi 1901 de bénévoles, la FNCPC s'appuie en région sur des associations répondant à des critères strictes de professionnalisme et de déontologie. Ainsi, en région Centre, la FNCPC s'appuie sur la longue histoire associative du monde du conseil : l'association CPC-Loiret a été transformée en association régionale et devient la **Chambre Professionnelle du Conseil de la Région Centre** (CPC Centre).

En date du 19 novembre 2012, la CPC Centre s'est réunie en Assemblée Générale Extraordinaire dans les locaux de son siège social, la CCI du Loiret, 23 place du Martroi. Sous la présidence de M. Gilles Manon, de la société Demand2Plan, l'assemblée a procédé à une modification du bureau :

- Le secrétariat général, assuré précédemment par M. Philippe Vergnet, de la société Spring Team, est confié à M. Bruno Besnard, de la société Ycsos ;
- M. Philippe Vergnet assurera dorénavant la fonction de Trésorier, en remplacement de Mme Michèle Rey, membre fondateur de la CPC Loiret qui devient membre d'honneur.

Les vice-présidents sont maintenus dans leur fonction :

- M. Guy Héron-Vanneuille, de la société ABCM Consulting, en charge du développement territorial de l'association
- Mme Sigrid Campourcy, de la société Vertical-C, en charge de la délégation territoriale Loir-et-Cher (41)
- M. Eric Schmitt, de la société EOS Consultants, en charge de la délégation territoriale Eure-et-Loire (28)

Michèle Rey continue à assurer la communication institutionnelle de l'association et Mme Sandrine Dulou, du cabinet Ar-pège est en charge de la commission Professionnalisation.

L'association recrute de nouveaux membres sur l'ensemble des départements de la Région Centre pour répondre aux accords entre la FNCPC et le MINEFI, et apporter de nouveaux services pour le développement des entreprises de conseil. Et ce avec une seule finalité : contribuer au renforcement de la compétitivité des entreprises françaises par le recours au conseil multiservice et innovant...

*Plus d'information sur <http://clients.all-in-web.fr/cpc-centre>*